

This map was compiled from data acquired during an electromagnetic-magnetic-radiometric survey carried out by Aerodit Inc. using an Aerodit AS500B helicopter registration C-0101. The survey operations were carried out from July 7, 1995 to November 20, 1995.

Flight path was recovered using a post-flight differential Global Positioning System. A vertically mounted video camera was used for verification of the flight path. The average traverse line spacing was 200 m with control lines flown at 7 km intervals. Helicopter flight height was maintained at an average ground clearance of 60 m.

The aeromagnetic data were recorded at a 0.1 second sample rate using a 0.005 nT sensitivity split-beam cesium vapor magnetometer suspended 15 m below the helicopter. The control line magnetic data were corrected for variations in the magnetic field using the magnetic ground station magnetometer data at flight line intersections with a linear interpolation between intersections. After editing the survey data, the intersections of traverse and control lines were established and the differences in the magnetic values were computer analyzed to obtain the leveling network. The leveled total field values were interpolated to a 50 m square grid. The leveled total magnetic field grid was then used to calculate the first vertical derivative for this presentation.

Copies of this map may be obtained by contacting the New Brunswick Department of Natural Resources and Energy, Minerals and Energy Division, P.O. Box 6000, Fredericton, E5B 5H1, or from the NSDNR/NER regional office, P.O. Box 50, 495 Riverside Drive, Bathurst, New Brunswick, E2A 3Z1. Copies of this map may also be obtained from the Geological Survey of Canada, 601 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

The geophysical data used to compile this map are available in digital form from the Geophysical Data Centre, Geological Survey of Canada, 1 Observatory Crescent, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3, and also from the New Brunswick Department of Natural Resources and Energy in Fredericton.

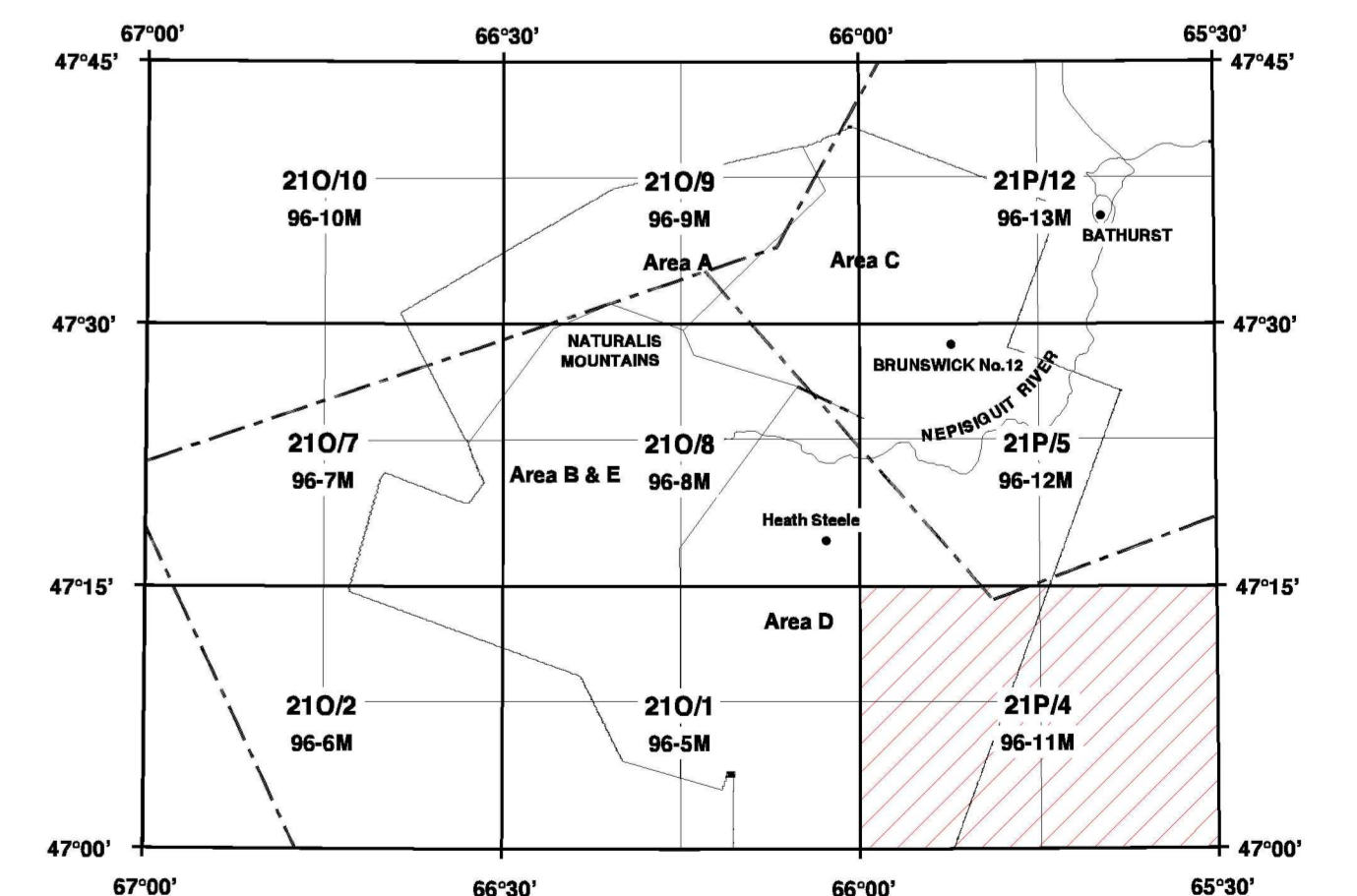
Les données utilisées pour la compilation de cette carte ont été enregistrées au cours d'un levé électromagnétique, magnétique et radiométrique effectué par Aerodit Inc. avec un hélicoptère Aerodit AS500B immatriculé C-0101. Le levé a été réalisé du 7 juillet au 20 novembre 1995.

Le recouvrement des lignes de vol a été fait à l'aide de mesures de positionnement global corrigées en mode différentiel après vol. Une caméra vidéo montée verticalement a été utilisée pour la vérification du plan de vol. L'écartement moyen des lignes de vol était de 200 m. Recourues par des lignes de contrôle espacées d'environ 7 km les unes des autres, l'hélicoptère a maintenu une altitude moyenne de 60 m au-dessus du sol.

Les données aéromagnétiques ont été enregistrées à une fréquence de 0.1 seconde en utilisant un magnétomètre à vapeur de césium d'une sensibilité de 0.005 nT suspendu à 15 m sous l'hélicoptère. Les données magnétiques des lignes de contrôle ont été corrigées pour les variations du champ géomagnétique en utilisant les données du magnétomètre au sol aux intersections des lignes de vol avec une interpolation linéaire entre les intersections. Une fois les données de levé vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ont été établies et les différences des valeurs magnétiques ont été analysées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total ont été interpolées sur une grille aux mailles carrées de 50 m de côté. La grille des données du champ magnétique total nivelé a ensuite été utilisée pour calculer la dérivée première verticale pour cette présentation.

Des exemplaires de cette carte sont en vente à la Division des ressources minières du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, C.P. 600, Fredericton, E5B 5H1, ou au bureau régional de MNRNE, C.P. 50, 495 Riverside, Bathurst, Nouveau-Brunswick, E2A 3Z1. Des exemplaires sont aussi en vente à la Commission géologique du Canada, 601, rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

Les données de levé utilisées pour produire cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques du Canada, 1 Place de l'Observatoire, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3, et aussi au ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick à Fredericton.



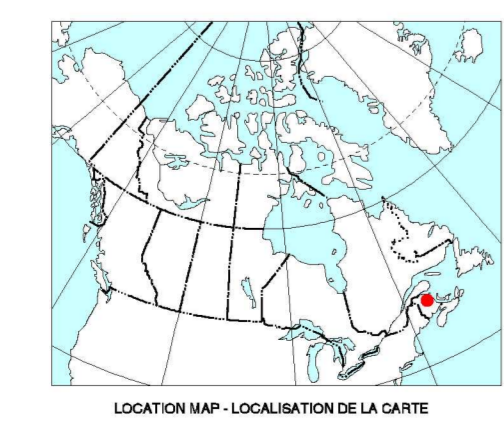
New Brunswick Natural Resources and Energy
Minerals and Energy Division
Ressources naturelles et Énergie
Division des ressources minières et de l'énergie

Canada Natural Resources Canada
Ressources naturelles Canada

COOPERATION AGREEMENT ON ECONOMIC DEVELOPMENT AND ENVIRONMENTAL PROTECTION
ENTENTE DE COOPÉRATION EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROTECTION ENVIRONNEMENTALE

CONTRATO DE COOPERACIÓN ENTRE EL GOBIERNO FEDERAL DE CANADA Y EL GOBIERNO DE NUEVO BRUNSWICK EN MATERIA DE DESARROLLO ECONÓMICO Y PROTECCIÓN AMBIENTAL

Canada **New Brunswick**



AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 96-11M CARTE
SEVILLE
NEW BRUNSWICK / NOUVEAU-BRUNSWICK

Scale 1:50 000 - Échelle 1/50 000

Transverse Mercator Projection - North American Datum, 1983
Projection transverse de Mercator - Système de Référence Nord-Américain de 1983

OPEN FILE
DOSSIER PUBLIC
3347
GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA
COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA
OTTAWA
1996

Recommended Citation:
Geological Survey of Canada,
1996. Aeromagnetic Vertical Gradient Map, Seville,
New Brunswick. NRC 21 P15, Carte 96-11M,
Open File 3347,
scale 1:50 000

Notion bibliographique conseillée:
Commission géologique du Canada,
1996. Carte aéromagnétique du gradient vertical, Seville,
Nouveau-Brunswick. NRC 21 P15, Carte 96-11M,
Dossier Public 3347,
échelle 1:50 000

NATIONAL TOPOGRAPHIC SYSTEM REFERENCE AND INDEX DES CARTES GÉOPHYSIQUES
SYSTÈME NATIONAL DE RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE ET INDEX DES CARTES GÉOPHYSIQUES

MAP 96-11M CARTE
SEVILLE
NEW BRUNSWICK / NOUVEAU-BRUNSWICK
21 P/4